

CHAPITRE VIII

QUELQUES PROPRIETES DES ETYMONS

1. Polysémie et homonymie

La quête du segment biconsonantique met en lumière une propriété des étymons : la complexité de la charge sémantique. A titre de signe linguistique, étendu ou non à une base polysyllabique, l'étymon se révèle polyphone : l'étymon peut être monosème ou polysème ou il peut porter des sens radicalement différents.

La polysémie, sans constituer une imperfection des langues naturelles, forme une propriété caractéristique du lexique. En fait, elle est la conséquence normale et obligée de la vie de la langue : les sens naissent généralement les uns des autres.

Puisqu'il est très difficile de créer autant de mots nouveaux qu'il y a de référents nouveaux, les usagers de la langue augmentent considérablement, à l'aide de la polysémisation, les possibilités des unités lexicales qui existent déjà. Une langue monosémique serait impensable, car elle posséderait un lexique pratiquement infini.

On ne s'étonnerait pas donc de constater que les bases étymoniales partagent la même propriété puisque les étymons étaient, à notre sens, des lexies monosyllabiques autonomes. Leur élargissement constituerait dans cette perspective un procédé qui aurait permis un deuxième processus de polysémisation, après un premier portant sur les formes monosyllabiques, ce qui pourrait expliquer la richesse sémantique des formes lexicales dans le domaine sémitique.

Pour l'état actuel des recherches, aucun sens ne peut être assigné aux éléments additionnels. Pratiquement, on ignore en quelle mesure le signifié du radical est affecté, modifié par la « charge sémique » du crément.

Etant donné que *la sémantique de l'hébreu est souvent conjecturale*¹, les significations des vocables connaissent des développements polysémiques surprenants : *l'hébreu biblique semble atteint de polysémie galopante*, tant au niveau du vocable qu'à celui de l'étymon même - base primitive commune à un paradigme de radicaux.

Ce type de polysémie se construit pratiquement sur un glissement de sens, de proche en proche, rendu possible par la reconnaissance de propriétés communes pertinentes entre notions initialement discrètes (*e.g.*, par le jeu de la métaphore et de la métonymie, un trait particulièrement saillant d'une notion est reconnu pertinent et applicable à un référent différent).

La polysémie « galopante », *polysémie de sens* dans l'acception de R. Martin², est en réalité soutenue par une polysémie de discours que l'on aperçoit dans le texte de la Bible et qui enregistre tous les effets de sens permis par le contexte discursif. Et lorsque le clivage de circonstance se grave dans la carte d'identité du mot et s'institutionnalise, l'unité sémique au sein de la stratification sémantique d'une même forme devient souvent imperceptible, au point d'être répertoriée en tant qu'homonymique.

Si la polysémie concerne des unités lexicales dont un signifiant correspond à deux ou à plusieurs significations, avec *l'homonymie* il s'agit de relations entre deux ou plusieurs termes ayant le même signifiant, mais des signifiés totalement différents.

Dans le domaine sémitique, l'homonymie est un phénomène extrêmement fréquent et c'est le contexte qui servira à l'interprétation de ces mots ambigus qui nécessitent d'être débarrassés de toute confusion.

¹ Barc, 2000 : 23.

² Robert Martin (1983 : 63-83) proposait d'étudier la polysémie en termes d'effacement (soustraction) et d'addition de sèmes, en opposant la *polysémie d'acceptations* - addition *ou* effacement d'un ou plusieurs sèmes, et la *polysémie de sens* - combinaison d'addition *et* d'effacement de sèmes (à la différence de l'homonymie, la polysémie se distingue, de ce point de vue, par l'existence d'au moins un sème commun). Pour le premier type, on peut percevoir un rapport entre les acceptations rapprochées ce qui n'est pas le cas de la *polysémie de sens*, qui caractérise le plus souvent le lexique sémitique en général, hébraïque en particulier.

Par ailleurs, l'idée que l'homonymie se rencontrerait surtout dans les mots monosyllabiques (devenant plus rare à mesure qu'augmente le nombre des syllabes) étaye l'idée de l'existence des bases biconsonantiques en tant que primitifs lexicaux : cela nous amène à dire que les étymons et non les radicaux portent cette propriété et que, si une solution du phénomène doit être cherchée, l'étude se doit d'être effectuée à un niveau autre que celui du lexème tel quel ou de la « racine triconsonantique ».

Retenons ici quelques étymons dégagés à partir d'un contexte de formes et dont la charge sémantique¹ véhiculée se caractérise par une homonymie évidente² :

∈ {**h_d**} → 1. « **aiguiser** » ; 2. « **unir** »

[1] ḥûd : « proposer des choses subtiles ».

ḥâdad : « aiguiser ».

ḥad : « tout objet aigu, tranchant ».

[2] ?âḥad : « unir, s'associer ».

yâḥad : « s'unir, être uni ».

yahad : « concorde, unité ».

∈ {**k_l**} → 1. « **manger** » ; 2. « **supporter** » ; 3. « **être entier** » ; 4. « **mesurer** »

[1] ?âkal : « manger, goûter ; dévorer, consumer ; détruire ».

Niph. : « faire manger, donner à manger, nourrir ».

Pou. pass. : « être nourri, pourvu de vivres ».

[2] yâkal : 1. « pouvoir, souffrir, supporter ».

Hiph. : 2. « soutenir, supporter ».

[3] kol : « entier, tout ; toutes les choses ».

kûl Pou. : « être au complet ».

kâlâh : 1. « être fait achevé, prêt, résolu, fini ».

¹ Pour une liste plus exhaustive en ce sens, voir ANNEXES 7-8.

² Pour notre part, le principal critère de distinction entre la polysémie et l'homonymie utilisé est essentiellement le critère sémantique : l'existence d'une relation de sens bien définie par opposition à l'absence d'une telle relation.

kâlal : 1. « rendre parfait, achever ».

Pou. : « être au complet ».

[4] kûl : « mesurer ».

∈ {m_l} → 1. « couper » ; 2. « être plein »

[1] nâmal : « couper, circoncire ».

mûl : « couper, couper le prépuce ».

mâlal : « circoncire ».

[2] mâlâ? : « remplir ; devenir, être plein ».

mêlo? : « plénitude, quantité ; ce qui remplit ».

mêlô : « plénitude ; ce qui remplit ».

∈ {š_b} → 1. « demeurer » ; 2. « réunir »

[1] yâšab Hitph. : « se placer ; se tenir ».

nâšab Niph. : « être placé ; se tenir debout; demeurer ».

[2] šâbâ? : « se réunir, s'assembler ».

šâbâ? : « armée ; guerre, combat ».

šâbâh : « s'assembler pour combattre ».

∈ {r_p} → 1. « briser » ; 2. « guérir »

[1] rûp : « frotter, briser ».

râpap : « frotter, briser ».

[2] râpâ? : « guérir, rétablir ; assister, consoler ».

Pi. : « panser ».

râpâh : « guérir ».

∈ {š_&} → 1. « aider » ; 2. « être aveugle »

[1] yâša& : « aider, sauver, délivrer ».

šû& Pi. : « implorer le secours, supplier ».

- [2] šâ&âh : « être bondé (des yeux) ».
 šâ&a& : « être aveugle; aveugler ».

∈ {š_r} → 1. « **marcher** » ; 2. « **regarder** » ; 3. « **vaincre** »

- [1] ?âšar : « marcher, se guider ».
 Pi. : « guider dans le droit chemin; diriger, conduire ».
 yâšar : 1. « être droit, marcher droit ».
 yošer : « droiture, probité ».
 šûr : 1. « aller de côté et d'autre, se diriger ».
- [2] šûr : 2. « regarder avec attention, épier, voir ».
 šârar : 1. « regarder ».
- [3] šûr : 1. « lutter, vaincre ; se rendre maître ».
 šârâh : « lutter ».
 šârar : « être le maître, régner ».

Il est souvent difficile de définir les frontières entre la polysémie et l'homonymie, surtout lorsque les sens des termes considérés ne sont ni vraiment éloignés, ni vraiment proches.

Dans la pratique, il est quasiment impossible de disposer de critères rigoureux qui permettent de séparer nettement les deux cas. Il est souvent simpliste de décréter que tel mot est un polysème et que tel autre recouvre des homonymes¹.

¹ L'arbitraire de cette distinction se traduit par les divergences de classement des différents dictionnaires. En effet, certains dictionnaires ont tendance à maximaliser l'homonymie en assignant une entrée séparée à chaque distinction de sens : c'est en principe le choix des lexicographes hébraïsants, d'orientation structuraliste, qui assigne à une même racine plusieurs entrées (racine 1, racine 2, etc.). L'autre solution radicale consiste à maximaliser la polysémie, ce qui a pour but de produire un lexique avec beaucoup moins d'entrées (le dictionnaire de Kazimirski suit cette tendance).

2. Le non-ordonnement des étymons

Il a été montré à plusieurs reprises le caractère réversible, non ordonné, des étymons¹ en arabe. Le sens qui lui est rattaché est actualisé par la présence d'une combinaison de deux consonnes quel que soit leur ordre sur l'axe syntagmatique.

Reprenons l'exemple arabe présenté dans Bohas (1997) :

∈ {b, t} « couper »

/b_t/ - /t_b/

/b_t/

batta : 1. « couper, retrancher en coupant ou enlever en arrachant ».
 2. « être coupé, retranché, arraché » par rapport à :

/t_b/

tabba : « couper, retrancher en coupant ».

Une même matière signifiante se manifeste dans les deux ordres, la charge sémantique étant conservée.

Dans le lexique de l'arabe, on a pu relever 135 paires consonantiques réversibles (sur 325 paires possibles) présentant une liaison sémantique forte entre les deux ordres de réalisation.

Cette propriété n'est pas pour autant une propriété intrinsèque des étymons, elle se situe au niveau de la *possibilité* et en aucun cas on ne saurait statuer sur son caractère général : *certaines paires peuvent ne pas se manifester que dans un ordre et d'autres ne pas être attestées (pour des raisons que nous pouvons expliquer ou non)*².

¹ V. Bohas – Dardouf (1993), Bohas (1997).

² Bohas, 1997 : 64.

De même, en hébreu :

∈ {b, q}

/b_q/ bâqqaq : « vider, faire le vide ; dépeupler, piller ».

/q_b/ qâbab : 1. « creuser, voûter ».

∈ {k, p}

/k_p/ kâpap : « plier, courber ».

kap : 1. « le creux, la paume de la main ».

2. « la concavité de la hanche », etc.

kâpal : « replier, doubler ».

/p_k/ pelek : 1. « cercle, district, quartier ».

2. « fuseau (de sa forme ronde) ».

∈ {g, r}

/g_r/ gârar Pou. : « être scié ».

gâra& : « ôter, diminuer ; retrancher, couper ; retirer »

gâ&ar : « troubler, fendre, briser ».

/r_g/ râga& : « agiter, troubler, gronder, fendre, briser ; dompter ».

∈ {q, Ṣ}

/q_Ṣ/ qâṢaṣ : « couper, briser ».

qâraṢ : « arracher ».

/Ṣ_q/ yâṢaq : 1. « verser, répandre ».

∈ {k, t}

/k_t/ kâtat : « briser, casser ».

kârat Niph. : « être coupé, expulsé, exterminé ; périr ».

/t_k/ nâtak : « couler, se répandre ».

∈ {š, d}

/š_d/ šâdad : « exercer de la violence, désoler, saccager, détruire ».

šâdad Pi. : « ruiner, désoler ».

/d_š/ dûš : « écraser, fouler, briser, battre le blé ».

∈ {p, š}

/p_š/	nâpaš :	« reprendre haleine, respirer ; se reposer ».
/š_p/	šâ?ap :	« aspirer, humer ; soupirer après qqch. ».
	nâšap :	« souffler ».

Dans le lexique de la Bible, quantitativement, la réversibilité se manifeste à une échelle moins importante, eu égard au stock relativement pauvre des formes lexicales. Sur ce point, on doit se tenir à l'écart de toute étude visant des analyses quantitatives et statistiques entre l'arabe et l'hébreu. Cela ne nie pas pour autant l'existence de ce phénomène en hébreu. De surcroît, les étymons n'étant que la matérialisation d'une matrice de traits¹, le non-ordonnement n'est pas une propriété intrinsèque : il caractérise *la combinaison de traits phonétiques* même.

La réversibilité des étymons n'en est que la conséquence directe, n'étant, quantitativement, qu'un ensemble de formes dues à un « pseudo hasard », dans ce sens que si la langue engendre une paire d'étymons non-ordonnés liés à un même sens, cela est dû au jeu phonétique des combinaisons possibles. Autrement dit, le fait que la base /b_t/ ait sa variante réversible /t_b/ relève d'une probabilité combinatoire ou d'une coïncidence articulatoire, car sa réversibilité est soutenue non au niveau des phonèmes mais au niveau des traits phonétiques (actualisés en phonèmes) : on peut trouver aussi bien /t_b/ que /t_p/ ou /d_m/, etc., ce qui porte sur la réversibilité de la matrice d'où ces étymons sont issus, en l'occurrence $\mu \{ [+labial], [+coronal] \}$.

Les deux consonnes qui composent l'étymon sont substituables, sont des variantes libres, à l'intérieur de la classe des labiales et, respectivement, des coronales, qui traduisent la matrice correspondante. De ce fait, nous percevons ce phénomène en tant que propriété inhérente aux matrices.

La réversibilité est une particularité qui vient démontrer le principe de la linéarité du signe linguistique² dans sa deuxième acception, car chacun des éléments peut permuter librement sans que la charge sémantique soit atteinte.

¹ Cf. *infra*, p. 239 et suiv.

² La linéarité du signe linguistique concerne deux aspects : le premier oppose linéarité à plurilinéarité. Sur ce point, Saussure, très attaché à l'idée de linéarité du signifiant, pensait que le phonème était la plus petite unité distinctive. Or, remarque Jakobson, en considérant de près ces phonèmes d'un point

Saussure même a cru découvrir que sous le texte organisé par la linéarité existait un autre texte dont les constituants étaient discontinus, voire mêlés. *Anagramme* désigne *stricto sensu* cette propriété d'un mot à être l'image brouillée d'un autre : *Marie* est l'anagramme d'*aimer*, et *vice versa*¹, etc.

Pour reprendre la notion saussurienne, toutes proportions gardées, on pourrait dire que les bases biconsonantiques sémitiques ont un caractère *anagrammatique*, dans le sens que chaque unité lexicale peut être l'image quasi parfaite d'une autre, caractérisée par la même essence invariante.

Ce fait exprimerait une caractéristique du lexique sémitique selon laquelle la signification n'est pas dépendante de la ligne spatiale des signes auditifs et/ou graphiques, puisqu'elle se fonde sur les éléments constitutifs du signifiant en dépit de leur ordonnancement ($a+b : b+a$) ou de leur discontinuité (l'incrémentatation d'autres éléments, dans n'importe quelle position de la chaîne, ne détruit pas l'unité de sens).

Au niveau des lexèmes, la réversibilité au sein du segment bilitère engendre la *métathèse*², conçu comme « un phénomène normal »³ des langues sémitiques⁴.

de vue phonétique (acoustique de préférence), on s'aperçoit que « tous les phonèmes de toute langue donnée se dissocient intégralement en oppositions binaires simples et indécomposables [...]. C'est à ces éléments différentiels que s'applique totalement la formule que Saussure a tentée d'appliquer aux phonèmes : *entités oppositives, relatives et négatives* » (1976 : 90). Le phonème selon lui peut donc se définir comme un cumul de qualités distinctives. Certes, il n'en fonctionne pas moins comme unité minimale sur l'axe des successivités mais il se spécifie aussi sur l'axe des simultanités (vertical ou paradigmatique). Ce qui met en cause le dogme saussurien du caractère linéaire du signifiant puisqu'en un point de la chaîne peuvent être perçus simultanément un faisceau de traits distinctifs.

Le deuxième aspect regarde le caractère linéaire opposé au caractère discontinu des unités minimales en plan syntagmatique, la possibilité de permutation de ces unités sans que la signification du lexème soit anéantie.

¹ A la suite de Saussure, le terme désigne plus largement l'ensemble des phénomènes mystérieux qui se produisent sous la surface de la langue, dans cette *lalangue*, comme dit Lacan, où l'inconscient perturbe la belle ordonnance du déroulement linéaire des unités linguistiques.

² « Metathesis or transposition of sounds in a word occurs in all the Semitic languages. It is related to the phenomenon aptly expressed by the phrase ' his tongue tripped ' » (Lipinsky, 1997 : 192).

³ Voir M. Cohen (1939) in COHEN, 1955 : 207. Mais, trop souvent, on invoque la « métathèse » - considérée comme la folle du logis, et l'on attribue à une série de faits, dont elle est, finalement, bien innocente.

⁴ Bien des grammairiens arabes, sous l'influence sans doute de spéculations analogues à celle de Jâbir Ibn Ḥayyân (v. Kraus, 1986), ont élevé le principe de la permutation des lettres au rang d'une nouvelle discipline linguistique, seule apte à élucider la parenté étymologique des mots. Mais ce qu'on appelle la grande dérivation (« étymologie supérieure »), à savoir la théorie qui réunit sous une seule et même signification toutes les permutations possibles d'une racine unique – est l'œuvre d'Ibn Ğinnî. Malgré le caractère *a priori* de sa théorie et malgré certains excès dans les détails de ses étymologies, Ibn Ğinnî a été considéré comme précurseur des recherches modernes sur le rôle de la « métathèse » dans les langues sémitiques, étant le premier à avoir montré le caractère non-linéaire des mots.

En réalité, si « métathèse » existe c'est parce que la base monosyllabique, de par sa nature même, transgresse la linéarité du signe. Ce concept revêt plusieurs réalités :

Premièrement, il s'agit d'une fausse métathèse, due à l'existence, prouvée, d'éléments adventices, mobiles, qui formellement (et parfois fonctionnellement) se comportent comme des affixes. Ils peuvent occuper n'importe quelle position,

$$X_a_b - a_X_b - a_b_X$$

ce qui crée seulement l'impression de métathèse, sans qu'elle en soit une : le phonème qui se déplace à l'intérieur du lexème est la consonne additionnelle (simple crément ou affixe). Ex. :

- gârar Pou. : « être scié ».
 gâra& : « ôter, diminuer ; retrancher, couper ; retirer ».
 gâ&ar : « fendre, briser ».

Deuxièmement, le phénomène de métathèse est souvent synonyme de réversibilité étymoniale : dans une unité lexicale, la métathèse concerne le changement qui peut avoir lieu entre les éléments consonantiques de l'étymon :

$$X_/a_b/ : X_/b_a/.$$

- Ex. : nâpaš : « reprendre haleine, respirer ; se reposer ».
 nâšap : « souffler ».
 šâ?ap : « aspirer, humer ».

Nous préférons toutefois à la notion de *métathèse* celle de *réversibilité*, beaucoup plus flexible, qui, à titre de propriété, n'oblige ni à poser une forme de départ (celle qui aura subi la métathèse) ni à se référer aux cooccurrences phonétiques de ses réalisations¹.

Il serait impossible, du moins pour le domaine sémitique, d'argumenter en faveur d'une forme première entre *gâra&* et *râga&*, par exemple.

¹ « In general, there are not enough examples of metathesis in the same languages to warrant a definite statement on the phonetic conditions in which metathesis occurs. » (Lipinsky, 1997 : 193)

Il n'est pas inintéressant de souligner que dans le cas de métathèses connues dans les langues indo-européennes, il n'arrive que très rarement que les deux formes coexistent dans la langue : souvent, la forme « brouillée » s'impose aux dépens de la forme initiale¹.

Une dernière remarque à même d'appuyer notre choix terminologique porte sur les modifications sémantiques : le lexème « reconstruit » par métathèse est synonyme du lexème modifié, auquel cas la métathèse est pratiquement un simple « jeu de mots », réalisé à bon escient ou non².

En revanche, comme les évidences internes des lexiques hébraïque et arabe le montrent, la réversibilité suppose généralement, pour les deux formes, une différence de sens nuancée : il ne s'agit que très rarement de deux formes parfaitement synonymiques.

?âpad : « se revêtir (de l'éphod) ».

?^apudâh : « éphod, vêtement du pontife ; vêtement, ornement ».

pâ?ad Pi : « orner ; glorifier ».

po?dâh : « ornement ».

¹ En français, par exemple, « brebis » est la métathèse (attestée au XIII^e siècle) de « berbis », du lat. pop. « berbicem », forme encore en usage au XI^e siècle (source : *Le Petit Robert*, édition 1991 : 287).

² La métathèse, dans son acception traditionnelle, se manifeste au niveau de la parole, se présente comme « momentanée », « ponctuelle » : elle relève alors de l'accident linguistique, dû aux compétences du locuteur, auquel cas elle ne sera pas intégrée dans le lexique, car non reconnue (non acceptée) par les convenances sociales.

CHAPITRE IX

OBSERVATIONS GENERALES

En synthétisant les observations sur les données portant sur les bases biconsonantiques en hébreu, on peut conclure que toute base triconsonantique traditionnellement appelée « racine trilitère » comportant :

- Une obstruante ou une sonante ou une gutturale et une obstruante redoublée (ex. : **qbb**, **mšš**, **htt**) ;
- Une obstruante et une sonante ou une gutturale redoublée (ex. : **dmm**, **q&&**) ;
- Deux obstruantes et une sonante ou une gutturale (ex. **gzl**, **gz&**) ;
- Deux obstruantes et un glide (ex. **gwd**) ;
- Une obstruante, un glide et une sonante ou une gutturale (ex. **rwd**, **gwh**) ;
- Une obstruante et deux gutturales (ex. **?hb**) ;
- Une sonante, une gutturale et un glide (ex. **&wr**) ;
- Deux sonantes et une obstruante ou une sonante ou une gutturale (ex. **nzl**, **nml**, **n&r**).

est la manifestation d'une *base biconsonantique* composée de :

- Deux obstruantes (ex. /b_s/ dans *bûs*, *bâsas* « fouler aux pieds, écraser ») ;
- D'une obstruante et une gutturale ou une sonante (ex. /z_&/ dans *zû&* « se remuer, bouger, trembler » ; /z_r/ dans *zûr* « se détourner, s'éloigner ») ;
- Deux sonantes (ex. /l_n/ dans *lûn*, *lîn* « passer la nuit, rester, demeurer ») ;
- Une sonante et une gutturale (ex. /h_m/ dans *hâmam* « être chaud, se chauffer »)¹.

Cela correspond au matériau consonantique susceptible de constituer un *étymon*.

¹ La combinaison gutturale + gutturale n'est pas attestée en hébreu biblique. En arabe, on trouve en revanche l'étymon réversible ∈ {&, h} (cité dans Bohas, 2000 : 157) dans les formes *&âyihat^m* « cris, tumulte, vacarme » et *mihwâ&^m* « tumulte, vacarme, combat ».

Chaque étymon est la base dérivationnelle d'une « famille de radicaux », au titre de signe simple, de morphème lexical. Dans cette perspective, les extenseurs sont soit des éléments morphogrammatically (dans le cas des affixes), soit des éléments additionnels « neutres », que l'on pourrait appeler « épiloxicogéniques »¹, *i.e.* ne faisant pas intervenir de modification de contenu.

Les radicaux sont construits par croisement, diffusion de la deuxième consonne de l'étymon, par incrémentation et/ou reduplication.

L'*incrémentation* est un cas particulier de développement étymonial, le plus imprévisible, puisqu'il s'applique librement. Aucune règle d'addition n'existe dans ce procédé : un même extenseur peut se coller à l'étymon en position clitique, enclitique et/ou médiane.

En dépit de ce mécanisme lexical « hors-la-loi », l'incrémentation ne perd ni de sa force explicative, ni de son caractère « naturel » à titre de procédé d'élargissement d'une base monosyllabique dans un dessin lexical² ; sa reconnaissance formelle n'est pas différente de celle de l'infixation des éléments de schème entre les consonnes radicales.

Sur ce point, affirmer que le processus de développement étymonial ne se laisse pas réduire à un ensemble de règles bien précises est un piètre argument. Car, pourquoi cet état des choses serait-il plus gênant dans le cas des langues sémitiques que pour le domaine indo-européen ?

Parlant de l'anglais, et utilisant des concepts similaires à ceux que nous avons employés, Steven Pinker conclut :

[...] au troisième niveau de la structure des mots, qui est la plus microscopique, celui des racines et leurs affixes, nous ne trouvons pas de règles que nous pouvons appliquer en toute confiance pour construire des mots selon des formules prévisibles [...]. (1999 : 133)

¹ Le terme est calqué sur celui d'« épigénétique » (« ce qui ne fait pas intervenir de modification du matériel génétique » proposé par Changeux (cf. Changeux, 1983 : 276) pour le domaine des sciences neuronales.

² Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'une tendance analogue se retrouve dans les étymologies du *Cratyle*. Au cours de ce dialogue, Socrate parle souvent des modifications, par addition ou par omission, qu'auraient subies les mots à travers les âges. (Cf. *Cratyle*, 418 a 6)

Bien entendu, l'identification correcte et totale des étymons dans les formes lexicales se heurte à bien des difficultés : le dégagement d'un étymon exige un contexte lexical suffisamment large, faute duquel il nécessite la prise en compte des différents modes d'étoffement possibles et d'affaiblissement phonétique, plus aléatoires.

Il semble difficile de rendre compte, de façon transparente, à l'heure actuelle, de toutes les formations primitives : différents brouillages ont pu intervenir au fil du temps.

La non identification exacte des étymons des formes ambiguës ou insécables n'est aucunement problématique dans le cadre théorique de MER, car l'étymon n'est que l'actualisation en matériel phonétique *variant* d'une structure matricielle *invariante* dont le noyau sémique sera conservé et développé.

Un étymon peut être aussi la variante d'un autre étymon : si l'échange entre les consonnes homorganiques relève de la matrice de traits, l'adoucissement de certaines consonnes dont parlait Gesenius concerne la « vie » des étymons dans le lexique¹, étant donné que leur re-analyse à chaque redite est une source inépuisable d'innovation linguistique.

Plusieurs phénomènes sont donc en principe susceptibles de concourir à cela et d'engendrer la complexité du concept d'*étymon*.

A la différence de la « racine triconsonantique », l'étymon n'est pas un simple outil logique apte à rendre compte de toute une série de ressemblances phonético-sémantiques existant entre les mots qui échappent à une organisation lexicale fondée sur des bases trilitères : c'est l'unité-base du mot, réductible « mécaniquement », c'est le dernier « mot de passe » pour l'accès à l'*etymon*, lui, contenu dans la plus petite unité de signification – la *matrice de traits*.

Et c'est le « sens véritable » qui mettra au clair la parenté étymologique de bon nombre de mots, ainsi que leur caractère mimophonique.

L'étymon ainsi conçu n'indique pas seulement l'insuffisance du *concept-pierre angulaire* du structuralisme en sémitique, sa non-adéquation à l'organisation

¹ V. *infra*, p. 258-260 et 381-384.

et le fonctionnement du lexique : il constitue l'élément qui permet de remettre en question l'arbitraire du signe linguistique même.

Quelle que soit la préférence méthodologique initiale, la question appelle une décision théorique. Celle-ci ne peut reposer que sur une comparaison portant sur l'efficacité (le pouvoir explicatif) des modèles en concurrence.

MER réussit à mettre en accord toute une série de solutions proposées pour l'explication de l'historicité des formes biconsonantiques, solutions toujours soutenues d'une façon indépendante, avec un certain parti pris, « impérialiste ».

Un premier réaménagement s'effectue au niveau de la méthode de travail : l'ajout de la troisième consonne radicale se réalise librement, les trois positions possibles étant envisagées.

La démarche que nous adoptons réoriente et réorganise la plupart des théories précédentes : ainsi, la *théorie radicale* de Philippi et de Meinhof se retrouve dans l'opération du *croisement des étymons* ; la *théorie grammaticale* suggérée initialement par Lagarde sous-entend l'élargissement de l'étymon par *préfixation* et/ou *incrémentation* d'éléments grammaticaux, verbaux, nominaux ; la *théorie phonétique* adoptée par Delitzsch et Lambert se traduit dans l'idée du développement des étymons en tant que principale source de l'extension lexicale : les bases primitives élargies sont censées apporter quelques nuances d'ordre sémantique, bien que leur modulation sémantique ne puisse être, pour l'instant, réduite à une formule invariable.

Seul un examen complet des données existant dans toutes les langues sémitiques peut mettre en lumière une telle possibilité. Notre étude portant sur le lexique de l'hébreu biblique ne révèle pas, à l'état actuel de nos recherches, des fonctions spécifiques, applicables aux consonnes incrémentées (sans que cela signifie que nous récusons l'hypothèse phonétique). Mais cet aspect ne peut pas mettre en question non plus le caractère logique, voire même historique des bases monosyllabiques.

En résumé, nous souscrivons à la conclusion de Moscati :

[...] le radici biconsonantiche nelle lingue semitiche non sono un'ipotesi, ma un fatto storico, susistente in un gruppo di sostantivi ed in alcuni verbi deboli. Un complesso di elementi rende presumibile inoltre entre parte delle radici forti l'estensione originaria del biconsonantismo, senza che se ne possano determinare i limiti. La legge triconsonantica ha pero esercitato un'azione molto forte sul lessico, riducendo a se in quanto possibile le forme di due radicali. Una spiegazione in senso inverso è assai meno probabile.

(1947 : 125)

avec la précision que les bases biconsonantiques sont bien plus nombreuses que Moscati ne le laisse entendre (à côté des noms primitifs biconsonantiques et de « certains » verbes faibles, on retrouve aussi les formes redoublées, rédupliquées, les verbes « forts » qui entrent dans le jeu des alternances ou qui sont constitués par croisement, etc.).

Eu égard aux faits déjà recensés, notre conclusion penche en faveur d'un *biconsonantisme primitif, logiquement - fonctionnel et historique*¹.

Nous revendiquons donc la supériorité de MER au plan descriptif sur toute autre théorie qui ait jamais prétendu donner une description du biconsonantisme. Quelque paradoxale que puisse sembler cette affirmation, nous la revendiquons cependant, car ce qu'elle exprime est, pour l'heure, nous semble-t-il, pour reprendre Aristote, *suffisant quant au besoin...*

¹ Pour la liste des bases biconsonantiques et de leurs charges sémantiques dégagées du lexique de la Bible, voir ANNEXE 8.

APPENDICE

Nous avons rassemblé jusqu'ici suffisamment d'éléments qui penchent en faveur de l'existence d'un biconsonantisme fonctionnel et fondamental en hébreu, dans le domaine sémitique en général.

Cela suffit également pour mettre en cause des études récentes telles celle de Prunet, Béland et Idrissi *The Mental Representation of Semitic Words* (2000) qui postulent, à partir des évidences fournies par les erreurs de métathèse des aphasiques, l'idée des racines en tant qu'unités lexicales dans le lexique mental des arabophones.

A la question de savoir si le lexique mental (en sémitique) contient des mots « entiers », « complets » ou des morphèmes liés par des opérations d'affixation, leur réponse est donc affirmative et se base sur la « réalité linguistique » des racines.

The external evidence documented here suggest that the lexical units of Semitic correspond exactly to the size of the traditional consonantal root. (p. 642).

En résumant leur recherche,

[the] metatheses affect root consonants in verbs, nouns and adjectives but [...] they not affect affixal consonants and vowels. [...] the errors are compatible with autosegmental representation if we assume that only the root tier is subject to metathesis. As Arabic roots contains only consonants, it follows that only nonaffixal consonants will be affected by metathesis operating on the root tier. (p. 615)

Ex. *eh-t-imâl → eh-t-ilâm*
ma-rkaz → ma-kraz
ta-waqquf → ta-qawwuf

Quelques observations élémentaires s'imposent – ce serait chose grave de les ignorer, mais sans nous livrer à une critique de détail.

Premièrement, la perspective semble ignorer complètement les recherches antérieures sur le statut de la racine trilitère en sémitique, ce qui la rend vulnérable dès le départ.

Que dans une base trilitère la première consonne radicale puisse être un préfixe (élément adventice donc, extérieur, si l'on veut, à la mélodie consonantique originelle) et que certaines consonnes soient adventices (ajoutés à une base bilitère) ou des *matres lectionis*, n'est plus un mystère depuis longtemps. De là jusqu'à admettre que, en réalité, toutes ces racines correspondent à des morphèmes (triconsonantiques) dans le lexique des Sémites, auxquels les arabophones auraient accès comme à une sorte d'items, le chemin est long et le raisonnement bien réducteur.

[...] Arabic roots can be accessed as independent morphological units. The most likely formal interpretation of this access is that the Arabic lexicon contains roots. (p. 610)

Sur ce point, serait-ce dire que le lexique mental s'est définitivement « constitué » après le processus de préfixation ? Cela nous semble peu probable.

Si le lexique mental du sujet interrogé à l'occasion est organisé par « racines », on devrait s'interroger également en quelle mesure ceci pourrait être dû à la didactique de l'arabe littéraire (appris à l'école, n'étant la langue maternelle de personne). Un enseignement qui prône la méthode structuraliste pour la morphologie de l'arabe y trouve, sans doute, une part de « responsabilité » : l'extraction des racines, des composantes consonantiques, est tributaire d'un système de représentation logique (mis en œuvre par le grammairien) qui a été « intériorisé » comme tel au cours de l'alphabétisation.

Deuxièmement, les données des tests réalisés sont incomplètes : la liste des mots ne contient aucun verbe « concave » (de type *qāla*) et ses dérivés (ou tout simplement des formes verbales ayant une ou deux radicales escamotées en surface) afin de voir si, dans ces cas bien précis, le sujet est capable d'accéder « mentalement » à la racine du vocable (en l'occurrence \sqrt{qwl}) ou, plus précisément,

si la métathèse en fait état d'une manière ou d'une autre. Vraisemblablement, avec un tel test, l'hypothèse de départ se serait effondrée¹.

Troisièmement, si la métathèse n'affecte pas les préfixes et les infixes pour l'arabe, on devrait s'attendre à ce que, en français aussi, la partie affectée soit exclusivement la racine / le radical, en tant que le plus petit morphème : or, parmi les exemples fournis on trouve *démuni* → *meduni* (p.615), le seul mot français préfixé du test (choix délibéré ?).

Les mêmes auteurs affirment en guise de conclusion (p. 642) :

Other authors, after Bohas (1997), claim that all trilateral roots are composed of two synchronic units : (a) a biradical lexeme Bohas calls the etymon, and (b) a meaningless sonorant extension. Yet our evidence points to no such division in metathesis errors : the only synchronic distinction identifiable in our aphasic data, luddings, and slips of the tongue is, as far as can be determined, that between root consonants and affixes. This is unexpected for etymon theory since it recognizes etymons and stems, but not roots, as legitimate morphological constituents.

Cette dernière remarque appelle une précision : « la théorie des étymons » reconnaît non seulement les étymons et les schèmes, mais aussi les matrices et les radicaux².

La différence essentielle entre les deux démarches méthodologiques se situe dans le choix de l'unité lexicale minimale, primitive, qui pour MER est la racine *biconsonantique*.

Si, en fin de compte, l'accès aux mots sémitiques (dans le lexique mental des locuteurs) s'effectue par le biais des matrices ou des étymons, cela traduit un aspect au sujet duquel nous n'avons ni les moyens ni l'intention de trancher, ici et maintenant. En tout état de cause, l'item ne peut pas être une abstraction logique, un

¹ Les tests mis au point par Bohas & Razouk (*op. cit.*, 2001) sont focalisés en particulier sur cet aspect.

² La métathèse dans le cas de l'aphasie concernerait le niveau des radicaux, tel qu'il est défini dans MER.

artefact pédagogique comme la « racine trilitère » l'est (à titre de base dérivationnelle des mots¹).

Un premier contre argument, capital, est, à notre sens, *qu'elle n'est pas*, comme nous l'avons vu à travers le prisme du lexique hébraïque, *insécable*, à savoir *structure ultime de signification*.

¹ Il ne serait pas vain peut-être de répéter une fois de plus que pour les premiers grammairiens arabes le seul lexème susceptible d'avoir « accès » à la racine est le *maṣḍar* (ou, éventuellement, selon l'école, le verbe), le seul cas donc où l'on pourrait parler *a priori* d'un processus d'agencement *racine-schème*.